COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

ÉTATS FINANCIERS

31 MAI 2023

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

ÉTATS FINANCIERS

31 MAI 2023

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM** (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

CCMG Comptables professionnels agréés, s.e.n.c.r.l. [1]

Laval, le 4 octobre 2023

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A120374

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mai 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Cotisations des membres	**287 215 $**	243 210 $
Subventions du ministère de la Famille	**95 098**	-
Activités	**5 287**	3 345
Dons	**400**	13 695
Subventions - UQAM - Études-travail	**1 844**	6 433
Intérêts	**1 756**	69
	391 600	266 752
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	**121 472**	96 562
Subventions - CPE Tortue Têtue	**60 000**	52 650
Subventions - Garde à domicile	**51 759**	42 302
Bourses	**32 700**	23 065
Activités (Annexe A)	**24 193**	18 384
Honoraires professionnels	**12 272**	8 126
Frais de bureau	**3 114**	2 646
Assurances	**1 798**	1 556
Formations	**774**	-
Loyer	**721**	-
Intérêts et frais bancaires	**231**	38
Publicité et promotion	**115**	385
Déplacements et représentation	**39**	-
Amortissement des immobilisations	**1 594**	1 251
Sous-traitants	**-**	125
	310 782	247 090
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**80 818 $**	19 662 $

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mai 2023

	Investi en immobilis ations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	3 115 $	91 157 $	**94 272 $**	74 610 $
Excédent des produits sur les charges	(1 344)	82 162	**80 818**	19 662
Investissement en immobilisations	34 458	(34 458)	**-**	-
SOLDE À LA FIN	36 229 $	138 861 $	**175 090 $**	94 272 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

SITUATION FINANCIÈRE

	2023	**2022**
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	**20 001 $**	57 579 $
Placements temporaires (Note 4)	**150 353**	29 651
Débiteurs (Note 5)	**33 969**	2 253
Frais payés d'avance	**3 383**	4 854
	207 706	94 337
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	**35 979**	3 115
	243 685 $	97 452 $
PASSIF		
COURT TERME		
Marge de crédit (Note 7)	**1 710 $**	- $
Créditeurs (Note 8)	**37 135**	3 180
	38 845	3 180
DONS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 9)	**29 750**	-
	68 595	3 180
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	**36 229**	3 115
NON AFFECTÉ	**138 861**	91 157
	175 090	94 272
	243 685 $	97 452 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Engagement contractuel (Note 12)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mai 2023

	2023	**2022**
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**80 818 $**	19 662 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**1 594**	1 251
Amortissement des dons reportés	**(250)**	-
	82 162	20 913
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 3)	**3 710**	29 330
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**85 872**	50 243
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(34 458)**	-
Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	**(34 458)**	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	**1 710**	-
Dons reportés	**30 000**	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**31 710**	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**83 124**	50 243
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**87 230**	36 987
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	**170 354 $**	87 230 $
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	**20 001 $**	57 579 $
Placements temporaires	**150 353**	29 651
	170 354 $	87 230 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le « COMITÉ DE SOUTIEN AU PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM " est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 9 janvier 2009. Le but de l'Organisme est de défendre les droits et intérêts des parents et futurs parents étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) afin qu'ils puissent poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles en tant que parents. L'Organisme veille à sensibiliser et conscientiser la population de l'UQAM aux réalités des parents étudiants, à améliorer la condition socio-économique des parents et futurs parents étudiants et de leur offrir du soutien à travers leur parcours universitaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice où elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que leur réception est raisonnablement assurée et après que la date butoir pour les demandes de remboursements ne soit passée.

Les subventions et les dons sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les contributions de parents sont comptabilisées lorsque les services de garde sont rendus conformément à l'entente de service pour la durée de l'enfant à la halte-garderie.

Les produits d'activités sont comptabilisés lorsque l'activité a eu lieu.

Les intérêts et autres revenus sont comptabilisés à titre de produit lorsqu'ils sont gagnés.

Impôts sur les bénéfices

Étant un organisme à but non lucratif, l'organisme ne pourvoit à aucun impôt sur les bénéfices.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement et mobilier de bureau	20 %
Éqipement informatique	55 %
Améliorations locatives	20 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la marge de crédit et des créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Dons reportés

Les dons relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre de dons reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les dons relatifs aux charges sont comptabilisés en déduction de ceux-ci.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Débiteurs	**(31 716) $**	39 079 $
Frais payés d'avance	**1 471**	(4 302)
Créditeurs	**33 955**	(5 447)
	3 710 $	29 330 $

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2023	2022
Comptes avantages entreprises, taux de 2,5 % (2022 : 1,0 %) et encaissable en tout temps.	**150 353 $**	29 651 $

5. DÉBITEURS

	2023	2022
Cotisations parentales à recevoir	**717 $**	- $
Cotisations de membres à recevoir	**13 252**	-
Dons à recevoir	**20 000**	2 253
	33 969 $	2 253 $

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement et mobilier de bureau	11 612 $	6 037 $	**5 575 $**	2 629 $
Éqipement informatique	3 901	3 247	**654**	486
Améliorations locatives	30 000	250	**29 750**	-
	45 513 $	9 534 $	**35 979 $**	3 115 $

7. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une carte de crédit pour un maximum autorisé de 20 000 $ qui porte intérêt au taux de 15,20 %. Le montant de la marge de crédit inutilisée au 31 mai 2023 est de 18 290 $.

8. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs	**525 $**	- $
Frais courus	**30 721**	-
Salaires et vacances à payer	**5 889**	3 180
	37 135 $	3 180 $

9. DONS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Total	Amortis-sement cumulé	Valeur nette
Services à la vie étudiante (UQAM)- améliorations locatives	30 000 $	250 $	29 750 $

10. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Dans le cadre normal de son fonctionnement, l'organisme opère ses activités dans des locaux mis à sa disposition gratuitement par l'Université du Québec à Montréal. Ces apports en biens, qui auraient autrement dû être payés par l'organisme, n'ont pas été comptabilisés dans les produits et les charges à l'état des résultats.

11. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les cotisations de membres sont reçues d'étudiants inscrits à l'Université de Québec à Montréal. Elles représentent 73 % (2022 : 91 %) des produits totaux de l'organisme.

12. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé à louer des locaux pour la halte-garderie en vertu d'un bail échéant en avril 2024. L'engagement total relatif à ce contrat de location s'élève à 27 308 $. Les loyers minimums futurs exigibles pour le prochain exercice s'établissent à 27 308 $.

	2023	2022
ANNEXE A - ACTIVITÉS		
Aide alimentatire	**12 600 $**	4 542 $
Sorties et activités	**6 403**	7 645
Projets étudiants et stages	**1 678**	2 004
Reconnaissance et soutien - bénévolat et employés	**1 230**	1 469
Événements et projets spéciaux	**1 124**	1 342
Visibilité, partenariat et mobilisation	**743**	887
Autres activités	**415**	495
	24 193 $	18 384 $